Monceaux Infos

Commune de Monceaux

Bulletin trimestriel d'information N°111—Janvier 2022

Editorial

A nouveau, je couche sur papier ces quelques mots que j'aurais souhaité échanger avec vous lors de la traditionnelle cérémonie de vœux, qui ne peut se tenir cette année compte tenu du contexte sanitaire. Ce moment de l'année est l'occasion de mettre en lumière les acteurs de notre village et de les remercier pour leur travail : les agents communaux, les bénévoles des associations, les équipes de la bibliothèque qui interviennent sur le temps scolaire et en tout public. L'équipe des enseignantes et sa directrice, nos forces de l'ordre et de sécurité. C'est aussi l'occasion de réunir toute l'équipe des élus qui m'entoure quotidiennement, mes adjoints et conseillers municipaux, qui œuvrent pour l'organisation de la vie de village et avec qui nous programmons les projets d'investissements.

Je tiens aussi à Vous remercier, Vous les Moncéennes et Moncéens, que nous voyons lorsque ça ne va pas, mais qui savez aussi nous remercier lorsque vous êtes heureux dans le village. Merci pour vos petits mots gentils du quotidien.

L'année qui vient de s'écouler nous a permis d'animer la vie du village avec des évènements tels que la fête de la musique, le forum des associations, la brocante et les illuminations de Noël. Tous ont eu un beau succès. Nous sommes parvenus à réaliser notre projet d'investissement sur la voirie et les trottoirs de la rue René Lejeune, non sans mal, chacun en conviendra.

Pour 2022, les événements sont programmés et préparés. Nous adapterons leur organisation en fonction des conditions sanitaires : journée de l'environnement, salon des artisans/entrepreneurs de Monceaux, grande fête de la kermesse de l'école, fête nationale, forum des associations, Noël de Monceaux…

Nos projets d'investissements pour Monceaux sont placés sous le signe de :

La Solidarité, c'est en mutualisant nos forces que nous irons plus loin,
L'Audace, plus que jamais nos chemins sont pavés d'obstacles, que nous surmonterons ensemble,
La Proximité, de vous à nous, il n'y a qu'un pas…

Face au virus, beaucoup ont perdu goût… à la vie. Le monde a besoin d'espérance, de tolérance et de fraternité. Avec mon équipe, nous nous engageons dans cette nouvelle année avec un esprit constructif, inspiré positivement pour aller de l'avant !

Sommaire

Vie communale et intercommunale
Page 2

La rétro : les derniers évènements
Page 3

Gros plan sur : La campagne de recensement
Pages 4-5

La vie à Monceaux
Pages 6-7

Le coin des associations
Page 8

Chères Moncéennes, Chers Moncéens,

Que cette nouvelle année nous maintienne en bonne santé, qu'elle nous apporte chaque jour joie et bonheur.

Toute l'équipe municipale vous souhaite une Bonne année 2022.

Teresa Dias
Maire de Monceaux

Vie communale et intercommunale

Mairie de Monceaux
Place Robert Josse—60940 Monceaux
Tél : 03 44 72 69 29 Courriel : monceaux.mairie@wanadoo.fr
Site internet : www.monceaux.fr Instagram : monceaux60940

Aide de 300 € pour l'acquisition d'alarme anti-intrusion

La vie à domicile reste le mode d'hébergement que nos aînés souhaitent privilégier. Pour contribuer à cela et leur permettre de vivre plus sereinement, l'aide à l'acquisition d'un système anti-intrusion est d'ores et déjà opérationnelle. Ce nouveau dispositif du Conseil départemental s'adresse aux personnes de plus de 65 ans et leur permet de s'équiper à moindre frais. Avec cette aide innovante, le Département aide les personnes les plus vulnérables à se sentir en sécurité à leur domicile.

La demande s'effectue simplement auprès des services du Conseil Départemental :

- munissez-vous de votre facture acquittée, établie par un commerçant de l'Oise ;
- rendez-vous sur www.oise.fr pour imprimer votre dossier de candidature ou sur www.aide-alarme.oise.fr pour effectuer votre demande en ligne ;
- le Conseil départemental instruit votre dossier ;
- l'aide vous est versée après acceptation de votre demande.

⚠ Tout démarchage au nom du Conseil départemental, qu'il soit à domicile, par téléphone ou par courriel, est à considérer comme abusif et frauduleux !

Inscription sur les listes électorales

Vous avez emménagé à Monceaux ? Récemment ou il y a quelques temps déjà ? Avez-vous pensé à vous faire inscrire sur la liste électorale de la commune ? 2022 va connaître deux scrutins : l'élection présidentielle les 10 et 24 avril et l'élection législative les 12 et 19 juin. Pour pouvoir voter à Monceaux, vous devrez avoir demandé votre inscription sur la liste électorale au plus tard le 2 mars 2022 si vous faites votre demande en ligne (www.inscriptionelectorale.service-public.fr) ou le 4 mars si vous déposez votre demande en mairie au moyen du formulaire Cerfa n°12669 (disponible en mairie). Dans les deux cas, vous devrez fournir un justificatif d'identité et de domicile.

Votre inscription sur la liste électorale de Monceaux entraînera votre radiation sur la liste de votre ancienne commune de résidence.

Attention : la mairie de votre ancienne commune a la possibilité de vous radier d'office dès lors qu'elle constate que vous n'habitez plus la commune (votre carte d'électeur a été retournée à la mairie, vous ne figurez plus sur les rôles d'imposition locale par exemple).

Si cela se produit et que vous n'avez pas demandé votre inscription à Monceaux, vous ne pourrez voter ni dans votre ancienne commune, ni à Monceaux. Alors n'attendez pas trop !

La rétro

Résultats du concours d'illuminations de Noël 2021

Nous remercions tous les Moncéens qui ont illuminé, par leurs décorations, les rues de notre village durant la période des fêtes.
Le passage des membres du jury, composé de Mesdames Emilia De Oliveira, Carole Lecomte, Sandra Castan et Teresa Dias, a eu lieu le lundi 20 décembre 2021 en soirée.
Les lauréats de cette année, motivés par leurs enfants pour égayer leurs habitations, sont Mme Pecquet, rue Louis Drouart et Monsieur Ménard, rue de la Procession. Ceux-ci se sont vu remettre un panier garni de produits locaux venant de l'épicerie « La petite marchande » de Cinqueux.
Ci-dessous, quelques photos pour faire vivre encore un peu la magie de noël…

Le Prince de Motordu

Le 15 décembre dernier, la Manekine a offert à nos jeunes enfants et à leurs parents, son propre spectacle itinérant, à la salle plurifonctionnelle de Monceaux : « Le Prince de Motordu ». Les deux acteurs de ce fabuleux spectacle mettent les lettres en valeur avec des jeux de mots très drôles qui captivent nos petits, tout en racontant une belle histoire qui fait comprendre à chacun que quelle que soit sa différence ou sa particularité, nous pouvons tous y arriver ! Après ce moment magique, un goûter a été offert aux enfants qui étaient ravis de ce merveilleux moment. Nous espérons que la Manekine pourra renouveler cette expérience.

Noël à l'école !

Le mois dernier, le Père Noël et la Mère Noël sont venus rendre visite aux enfants de l'école primaire et ont distribué des chocolats ! Les petits étaient aux anges et n'en croyaient pas leurs grands yeux ébahis. Un moment qui a apporté la magie de Noël.

Gros Plan sur...

La campagne de recensement 2022

Yves MACHU, 3ème adjoint, nommé Coordonnateur Communal dans le cadre de la campagne de recensement 2022.

Monceaux Infos : Monceaux fait partie des communes recensées en 2022 ?

Yves Machu : Effectivement, la campagne de recensement initialement prévue en 2021 a été reportée du fait des conditions sanitaires. Bien que la situation soit toujours préoccupante, le recensement de la population moncéenne sera effectué sur la période du 20 janvier au 19 février 2022. C'est donc imminent !

Monceaux Infos : Vous avez été nommé Coordonnateur communal. En quoi cela consiste-t-il ?

Yves Machu : En effet. La réalisation des enquêtes de recensement repose sur un partenariat étroit entre la commune et l'Insee. La répartition des rôles est fixée par la loi relative à la démocratie de proximité, du 27 février 2002. Le coordonnateur communal est chargé de la mise en œuvre de l'enquête de recensement. Je serai donc l'interlocuteur de l'Insee, encadrerai les agents recenseurs et aurai la charge du bon déroulement de la campagne.

Monceaux Infos : Pouvez-vous nous rappeler l'utilité du recensement ?

Yves Machu : Depuis 2004, le recensement permet de fournir des données récentes et régulières sur les populations légales, ainsi que des données socio-démographiques détaillées sur les individus et les logements. Ce recensement est effectué tous les 5 ans dans les communes de notre taille. Ces résultats sont utiles aux pouvoirs publics pour analyser l'emploi, organiser la vie sociale, prévoir les équipements collectifs et l'habitat. Ils permettent de définir les politiques en matière d'aménagement du territoire, de transports, d'équipements publics (crèches, écoles, équipements culturels et sportifs…), etc. Enfin, en ma qualité d'adjoint aux finances, je précise également que ce dénombrement de la population sert également d'indicateur pour le calcul des dotations de l'Etat. Indirectement, l'estimation de notre population moncéenne, par le recensement, influencera donc nos recettes communales.

Monceaux Infos : Concrètement, comment cela va-t-il se passer ?

Yves Machu : Il faut savoir que Monceaux compte environ 400 logements, avec les divisions récentes et les nouveaux résidents de la Mare Blé. Pour assurer le recensement cette année, 2 agents recenseurs ont été nommés. Il s'agit de Cinda Créquy, Moncéenne, et d'Elodie Mionnet, agent administratif à Monceaux. Elles se répartiront la charge du recensement selon un découpage de Monceaux en 2 districts. Après un premier travail de « reconnaissance » pour ajuster, si nécessaire, les adresses et les particularités de certains logements, elles déposeront dans les boîtes à lettres un courrier contenant des identifiants qui permettront à chacun d'effectuer le recensement en indiquant les informations qui le concerne, directement sur internet. Cette méthode est la plus efficace, la plus simple et la plus rapide. Elle facilite également la tâche des agents recenseurs.

Monceaux Infos : Il faut donc avoir une connexion internet et un ordinateur pour se recenser ?

Yves Machu : Non, bien sûr. La collecte des informations « à l'ancienne », en porte-à-porte, est toujours possible. Ce mode de collecte repose sur les agents recenseurs qui se chargeront de convenir d'un RDV avec chaque foyer concerné. Ils rempliront ensemble la feuille concernant le logement et une feuille individuelle par habitant du logement. Les agents recenseurs sont formés par l'Insee pour accompagner les habitants dans leurs obligations.

Monceaux Infos : Ah ! Et le recensement, est-il obligatoire ?

Yves Machu : Oui. En vertu de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques, le recensement revêt un caractère obligatoire. La loi prévoit notamment une amende en cas de refus de répondre. En contrepartie, la confidentialité des réponses doit être strictement respectée. Le coordonnateur communal et les agents recenseurs sont engagés sur ce point et les informations personnelles collectées à l'occasion du recensement n'ont pas vocation à être utilisées pour d'autres fins. Seul l'Insee conservera les données, dans le seul but de l'enquête statistique.

Monceaux Infos : Que dire à ceux qui rechigneraient à répondre par peur d'un contrôle fiscal ou d'une modification de leur fiscalité ?

Yves Machu : La même chose. Le recensement n'a pas vocation à être exploité, par qui que ce soit, pour quoi que ce soit d'autre que la mise à jour des populations légales.

Monceaux Infos : Doit-on néanmoins rester vigilant dans le cas d'une démarche de collecte en porte-à-porte ?

Yves Machu : Oui, effectivement. Seuls les agents recenseurs, recrutés et formés spécialement pour cela, sont en droit de s'adresser aux habitants pour la collecte des informations nécessaires au recensement. Pour cela, ils seront titulaires d'une carte qu'ils devront présenter à l'occasion des RDV à domicile. J'insiste sur la vigilance qui s'impose quant au risque que certains profitent de l'occasion pour du démarchage commercial ou pire, des arnaques ou vols. C'est pourquoi, je vous informe de l'identité des agents recenseurs, afin de limiter ce risque.

Monceaux Infos : Donc, cela devrait bien se passer ?

Yves Machu : Oui, tout est mis en œuvre pour faciliter cette démarche. Je rappelle que le mode de collecte par internet reste la solution la plus efficace. Elle doit être privilégiée. La campagne de recensement coïncide avec les vacances scolaires. Pour tenir les délais, qui sont volontairement serrés, nous devons être réactifs et efficaces. Je compte donc d'abord sur le professionnalisme des agents recenseurs et aussi sur le comportement citoyen de tous les Moncéens, pour la pleine réussite de cette action. Nous sommes encore en période de vœux… C'est le mien !

<u>Vos interlocuteurs :</u>

Cinda Créquy

Chemin du Petit Marais, Rue Gondot, Rue de la Procession, Rue Lejeune, Rue des Aigumonts, Rue de la Croix Louis, Rue Carrosse, Ruelle Mamy, Chemin des Près Villots

Elodie Mionnet

Route de Pont, Rue d'En-bas, Rue Desmarest, Rue Drouart, Allée de la Mare Blé, Rue Cuignières, Rue Madame, Chemin du Bois du lièvre, Route des Ageux, Chemin des Grands monts

La vie à Monceaux

Salon de l'artisanat

Comme annoncé précédemment, notre village organise le samedi 19 mars le salon de l'artisanat / des entrepreneurs de Monceaux.
Vous êtes artisans, entrepreneurs et vous souhaitez vous faire connaître ? Nous vous invitons gratuitement à rencontrer les Moncéens à la salle plurifonctionnelle, place Robert Josse, le samedi 19 mars 2022 de 10h à 16h. Pour plus de renseignements, envoyez un mail à l'attention de Sandra Castan, à l'adresse suivante monceaux.mairie@wanadoo.fr
La direction du développement économique de la CCPOH sera présente pour renseigner les professionnels, mais aussi les particuliers, sur les aides en place.

Matinée Citoyenneté…

La matinée Citoyenneté se tiendra **le samedi 26 mars 2022**. Comme l'an passé, nous accueillerons les jeunes majeurs afin de leur remettre leur carte d'électeur, ainsi que le livret citoyen leur rappelant les droits et devoirs des adultes.

Les jeunes concernés recevront d'ici quelques semaines une invitation par courrier pour laquelle nous leur demandons de nous confirmer leur présence.

Restez informés sur l'actualité de votre commune !

L'équipe municipale vient de voter l'adhésion à PanneauPocket ! Qu'est-ce que c'est ? PanneauPocket est une application que vous pouvez télécharger gratuitement sur votre smartphone ou consulter sur votre ordinateur. En adhérant à ce service, la commune de Monceaux apparaîtra dans la liste des entités que vous pourrez suivre parmi d'autres en fonction de vos centres d'intérêt, pour rester informés en temps réel des dernières actualités, alertes, signalements...

Commune de Monceaux

Ce service est complémentaire de nos autres supports que vous connaissez déjà : nos publications mensuelles, notre panneau lumineux, notre site internet, nos comptes Instagram et chaîne YouTube. Nous faisons le maximum pour communiquer sur nos actions en vous permettant de choisir les supports les mieux adaptés à vos attentes.

Nuits de la Lecture

La bibliothèque de Monceaux vous invite à la 6ème édition des Nuits de la Lecture le **samedi 22 janvier 2022**, sur le thème "Aimons toujours ! Aimons encore !"

Au programme :

- 18h : Lecture de contes en pyjama pour les petits
- De 19h à 21h30 : pour les grands, échanges sur les interactions entre livres et films. Vous avez aimé un livre... Que pensez-vous du film ?

Exposition à la Bibliothèque

Du 22 au 29/01/2022, la Bibliothèque de Monceaux vous propose l'exposition **"Jules Verne et compagnie"**. Les récits de voyages imaginaires existent depuis l'Antiquité. C'est dans cette longue tradition que s'inscrivent les romans de Jules Verne. Au 19ème siècle, il n'est pas le seul à écrire des romans qui relèvent de ce genre littéraire. Une exploration dans ces mondes extraordinaires promet d'être riche en surprises... Alors venez découvrir ou redécouvrir en famille ces univers fantastiques !

Jean Defruit fête ses 100 ans !

De nouveaux Moncéens arrivent à Monceaux, d'autres ont dû quitter le village. Mais Monceaux ne les oublie pas ! Ainsi, Teresa Dias s'est rendue à Labruyère pour souhaiter à Jean Defruit, au nom de tous les Moncéens, et en particulier ses amis joueurs de cartes, un très bon 100ème anniversaire. Et si Jean Defruit n'a pas poussé la chansonnette comme il le faisait les années précédentes, lors des repas des aînés, il a récité à Teresa Dias une jolie fable de La Fontaine. Avis aux jeunes Moncéens : ce que l'on apprend à l'école, 100 ans après, on s'en rappelle encore !

Merci aux bénévoles de la bibliothèque !...

Ce vendredi 14 janvier, Teresa Dias a invité les bénévoles de la bibliothèque pour les remercier de leur investissement dans l'accueil du public les mardis et samedis, pour certaines, et la semaine, pour les autres, dans le cadre des activités avec les enfants de l'école sur le temps scolaire. Un panier garni confectionné par la « Petite marchande » de Cinqueux leur a été remis à cette occasion.

Le coin des associations

La Gymnastique Volontaire de Monceaux vous présente ses meilleurs vœux pour 2022. Que cette nouvelle année vous apporte bonheur, joie et santé !

Nous vous rappelons que vous pouvez à tout moment rejoindre notre association, qui propose trois types de cours sur la semaine : **Gym douce** le mercredi matin, **Fitness - Stretching** le lundi soir et **Cardio-training** le mercredi soir.
L'adhésion donne accès à l'ensemble des séances et le montant de l'adhésion est calculé au prorata du nombre de cours restant d'ici fin juin, soit 80 € pour une inscription à compter de février (licence incluse).
Renseignements au 06.24.04.37.72

Assemblée générale du Comité d´Animation de Monceaux

Comme toute association, le Comité d'Animation de Monceaux organise son Assemblée générale et invite tous les Moncéens intéressés par l'animation du village à y participer.
L'assemblée générale du Comité d'Animation aura lieu le **vendredi 28 janvier 2022 à 19h**, à la salle plurifonctionnelle. Après le bilan des actions 2021, nous présenterons le programme des actions envisagées pour 2022 !

Vous avez des idées d'animations et/ou de sorties ? Un peu de temps pour participer à leur organisation avec l'équipe du Comité ? Envie de rencontrer d'autres Moncéens ? De participer à la vie et à l'animation du village ? Adhérez à l'association (*adhésion individuelle de 2 € par an*) et rejoignez-nous ! Plus l'équipe sera nombreuse, plus nous pourrons faire de choses !

Nous ne pourrons malheureusement pas partager le verre de l'amitié le 28/01 comme nous le faisons traditionnellement, mais ce ne sera que partie remise ! Dès que possible, le Comité d'Animation réunira ses adhérents pour un moment de convivialité et commencer à préparer les prochaines animations.
Vous êtes intéressé(e) par le Comité d'Animation mais vous n'êtes pas disponible le 28/01/2022 ?
Contactez-nous par téléphone : Christophe Boryczka – Président du Comité - 06 82 58 58 00

Entente Sportive de Monceaux

La danse en ligne ne reprend pas au mois de janvier 2022. En fonction des futures directives sanitaires, nous espérons pouvoir reprendre en février et vous tiendrons informés.
Toute l'équipe de l'ESM vous souhaite une belle année 2022 avec une valse de bonheur, une santé forte comme un tango et une énergie dynamique comme un cha cha !

Du côté des aînés…

Compte-tenu de la forte hausse des contaminations, les joueurs de cartes du lundi après-midi peuvent maintenir leur activité dans la salle de la Mairie, avec port du masque obligatoire, mais sans leur traditionnel gâteau en fin d'après-midi…
Et les boulistes continuent leurs parties de pétanque le mercredi après-midi à la Plaine de jeux, quand les conditions météorologiques le permettent !

Publication de la Marie de Monceaux
Responsable de la publication : Teresa Dias, Maire
Comité de Rédaction : Edith Guenneteau, Sandra Castan, Mélinda Caron, Gracietta Osorio, Yves Machu